

Management public (fiche nationale)

RNCP35914 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314p, 313p, 340p
Formacode(s)	13121, 13087, 13016
Code(s) ROME	K1401, K2103, K1802, K1404, M1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE · SIRET : 19781944400013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002054800017

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE · SIRET : 19381912500017

<https://ensimag.grenoble-inp.fr/>

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002358300011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	39391439500057	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en

formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception, élaboration et mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratifs, financiers, économiques, sanitaires, sociaux et culturels, etc.
- Pilotage de missions, d'études ou de fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion, de gestion immobilière et foncière et de conseil juridique
- Mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics en gestion de projet et participation à la conception et à l'évaluation de politiques publiques, au niveau du territoire
- Supervision, organisation, coordination de l'activité d'un ou de plusieurs services d'une organisation publique
- Gestion des ressources humaines et management d'équipe dans les organisations publiques, direction de service ou de bureau
- Management des achats publics, comptabilité publique et contrôle de gestion
- Pilotage d'actions de communication interne et externe et de celles liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de la collectivité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Compétences spécifiques

Élaborer une vision stratégique au sein d'une organisation publique :

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou de son éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de management public
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques d'une structure dans les domaines administratif, économique, financier, sanitaire, social et culturel (projet d'établissement, contrat d'objectifs et de moyens)
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées à l'organisation publique :

- Développer des politiques et pratiques de management public adaptées à la structure en veillant à assister et conseiller les élus dans leurs décisions opérationnelles et définissant les programmes d'action d'un établissement sur

les plans financiers, organisationnels et RH en particulier

- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management public en contribuant à la Gestion des Ressources Humaines (concevoir et mettre en œuvre le plan de formation, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et les outils d'animation des ressources humaines (entretiens annuels d'évaluation...), le dialogue social, le recrutement) et en élaborant des démarches visant à concevoir et mettre en œuvre les outils de communication interne et externe d'une structure

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management public :

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion budgétaire et financière : élaborer un budget, concevoir des tableaux de bord, rédiger des documents administratifs, budgétaires et comptables, gérer les finances locales et fiscalité locale et définir les programmes d'action en développant et en utilisant des outils de contrôle de gestion et d'analyse financière d'un établissement, en pilotant les activités en mettant en place des outils d'organisation et de fonctionnement logistique d'une structure (gestion des achats)
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions politiques

Mettre en œuvre des règles, normes et démarches qualité en management public :

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au management public et assurer le contrôle réglementaire des actions, des contrats et des marchés publics, tout en analysant et synthétisant les documents législatifs et réglementaires
- Développer des process, des démarches qualité, innovation, etc. afin de pouvoir contribuer aux réflexions et organiser les actions visant à la mise en place de démarches qualité par l'innovation

Développer une culture managériale et organisationnelle :

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles

Accompagner les comportements et postures au travail :

- Piloter son projet de développement personnel

dans les métiers dits de gestion/management

- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

Blocs de compétences

RNCP35914BC01 — S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC03 — Communiquer en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC05 — Élaborer une vision stratégique au sein d'une organisation publique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou de son éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de management public
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques d'une structure dans les domaines administratif, économique, financier, sanitaire, social et culturel (projet d'établissement, contrat d'objectifs et de moyens)
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC06 — Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées à l'organisation publique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer des politiques et pratiques de management public adaptées à la structure en veillant à assister et conseiller les élus dans leurs décisions opérationnelles et définissant les programmes d'action d'un établissement sur les plans financiers, organisationnels et RH en particulier
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management public en contribuant à la Gestion des Ressources Humaines (concevoir et mettre en œuvre le plan de formation, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et les outils d'animation des ressources humaines (entretiens annuels d'évaluation...), le dialogue social, le recrutement) et en élaborant des démarches visant à concevoir et mettre en œuvre les outils de communication interne et externe d'une structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC07 — Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management public

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion budgétaire et financière : élaborer un budget, concevoir des tableaux de bord, rédiger des documents administratifs, budgétaires et comptables, gérer les finances locales et fiscalité locale et définir les programmes d'action en développant et en utilisant des outils de contrôle de gestion et d'analyse financière d'un établissement, en pilotant les activités en mettant en place des outils d'organisation et de fonctionnement logistique d'une structure (gestion des achats)
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions politiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC08 — Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en management public

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au management public et assurer le contrôle réglementaire des actions, des contrats et des marchés publics, tout en analysant et synthétisant les documents législatifs et réglementaires
- Développer des process, des démarches Qualité, innovation, etc. afin de pouvoir contribuer aux réflexions et organiser les actions visant à la mise en place de démarches qualité par l'innovation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC09 — Développer une culture managériale et organisationnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35914BC10 — Accompagner les comportements et postures au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

O : Administration publique

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Fonction publique d'état ; fonction publique territoriale ; fonction publique hospitalière ; collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Cadres de direction générale ou responsables de structures territoriales
- Cadres administratifs de services déconcentrés de l'Etat
- Directeur et chefs d'établissement (collèges et lycées)
- Cadres administratifs d'établissements publics et parapublics
- Responsable de service (notamment juridique) au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public
- Gestionnaire de contrats publics
- Acheteur public
- Contrôleur de gestion
- Responsable RH
- Chargé de Ressources Humaines
- Chargé de mission au sein d'une structure publique
- Chargé du développement territorial
- Chargé des Affaires Européennes
- Collaborateur de cabinet d'expertise et de conseil auprès des collectivités territoriales
- Conseiller juridique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 560 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 910
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 150 €
Selon la branche	7 000 € – 9 690 €
Prise en charge	Branches concernées
9 150 €	Valeur par défaut · 208 branches
9 690 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEF des organismes de tourisme
9 147 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
9 000 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34046

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42366

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35914/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	29
Taux d'achèvement	85 %
Période	09/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	34
Montant total engagé	164 486 €

Coût moyen par dossier	4 838 €
Durée moyenne	333 h
Période	07/2022 – 06/2026
France compétences	68 %
Entreprise	21 %
Reste à charge titulaire	12 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.